



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezioù ha maezkerel
evit an diorren padus

Retour sur le cycle "Encourager la production alimentaire locale" organisé en 2022



Ce cycle s'inscrivait dans l'événement national « [Le développement local fait sa rentrée](#) », auquel participaient une quinzaine d'organisations partout en France.

Quatre visites se sont déroulées en septembre et octobre 2022 sur la thématique de la production alimentaire locale. Le cycle a été complété par un webinaire co-organisé avec le réseau GAB-FRAB sur les projets possibles pour une commune lorsqu'elle possède du foncier agricole.

Ces visites ont été l'occasion de découvrir comment les collectivités s'engagent pour **encourager la production alimentaire locale** avec pour objectifs de favoriser l'économie locale, la proximité avec le consommateur, limiter les transports, alimenter la restauration collective en produit locaux et bio, permettre le développement d'un modèle agricole respectueux de son environnement. Les démarches des collectivités sont variées : production en régie, achat et location de terres agricoles, conventionnement avec des maraîchers pour approvisionner la cantine ...

Retrouvez ci-dessous les pages expériences des expériences visitées, le replay du webinaire ainsi que les ressources disponibles sur notre site internet.

Les projets visités

➤ Lanvallay (22) : Installation d'un maraîcher et accueil d'activités solidaires et associatives



La commune, propriétaire de 6 hectares de terres agricoles en entrée de ville, a lancé un appel à candidature en juin 2022 pour l'installation d'un maraîcher sur un tiers de cette surface. L'objectif étant d'approvisionner la restauration collective en légumes et fruits bio en conventionnant avec le maraîcher recruté. Le reste de la parcelle est mis à disposition d'autres acteurs dont les projets ont diverses vocations : économique (une horticultrice), sociale (Jardins Solidaires), etc. L'idée initiale s'est transformée en véritable catalyseur de projets !

Avec la participation de :

- Thierry Nicolas, adjoint à Lanvallay et Mathilde Pillot, conseillère déléguée
- Françoise Baudu et Philippe Le Drezen, conseillers municipaux
- Cédric Bernard, animateur d'Agriculture paysanne 22
- Joseph Argouarc'h, président Des Jardins solidaires et Bertrand Even, le « pilote » maraîchage de la parcelle des Jardins solidaires
- Mathilde Jouault, horticultrice
- Véronique Madre, maraîchère retenue dans le cadre de l'appel à candidature pour la parcelle agricole

En savoir plus :

- Consulter la page expérience « [Lanvallay \(22\) installe une maraîchère pour les besoins de sa restauration collective](#) »
- Le projet fait partie des 7 lauréats des [trophées bretons du développement durable 2022](#)

➤ Vannes (56) : La régie maraîchère produit des légumes pour alimenter les crèches

Depuis les années 1990, la ville de Vannes, mène une politique volontariste en faveur de la qualité de l'alimentation dans les établissements scolaires. La municipalité a souhaité aller plus loin en proposant la mise en place de sa propre régie de production maraîchère bio pour alimenter les crèches communales. En 2019, 7 000m² du site de production horticole communale sont convertis vers la production maraîchère et un maraîcher est embauché. Le GAB 56 accompagne la commune sur les aspects techniques.



Avec la participation de :

- Gérard Thépaut, adjoint à Vannes en charge du climat, biodiversité et finances
- Ronan Bétin, agent maraîcher

En savoir plus :

- Consulter la page expérience « [Vannes \(56\) : une régie maraîchère pour approvisionner les crèches](#) »

➤ La Haye-Fouassière (44) : La commune adhère à l'association Terres en Vie pour soutenir une agriculture durable



Depuis ces quinze dernières années, la crise économique viticole, écologique et climatique touche de plein fouet les exploitations du vignoble nantais. Pour lutter contre ce phénomène et trouver des solutions concrètes ; citoyens, professionnels de la filière, paysans et élus fondent l'association Terres en Vie. L'objectif : accompagner les collectivités et les porteurs de projet agricole pour maintenir et diversifier l'agriculture sur le territoire en préservant les sols et la biodiversité.

Avec la participation de :

- Vincent Magré, maire
- Jean-Marie Morel, adjoint
- Michel Gabillard, administrateur de Terres en Vie
- Alexis Viaud, paysan boulanger et éleveur d'agneaux sur La Chapelle Heulin, accompagné par Terres-en-vie

En savoir plus :

- [Consulter la page expérience « La Haye-Fouassière \(44\) adhère à l'association Terres en Vie pour soutenir une agriculture durable »](#)

➤ Saint-Georges-de-Reintembault (35) : La commune acquiert une ferme et du foncier pour installer des porteurs de projets agricoles

Il y a une dizaine d'années, afin de maintenir une activité agricole, la collectivité sollicite la SAFER pour préempter une ferme de 1,75 ha avec sa maison d'habitation. Elle s'en porte ensuite acquéreur. Aujourd'hui, Carol et Christophe Johnson-Legal fêtent leurs 10 ans d'activités et prouvent que l'on peut vivre d'un projet agricole axé sur la préservation de la nature. Grâce à une nouvelle implication de la collectivité, deux nouveaux porteurs de projets devraient s'installer prochainement sur des parcelles adjacentes.



Avec la participation de :

- Marie-Claire Boucher, maire
- Carol et Christophe Johnson-Legal, maraîchers
- Justine Day, SAFER

En savoir plus :

- « [La municipalité achète une ferme pour y installer du maraîchage biologique à Saint-Georges-de-Reintembault \(35\)](#) »
- « [Saint-Georges-de-Reintembault \(35\) : Deux nouvelles parcelles agricoles pour développer la ferme des Millefeuilles](#) »

➤ Webinaire « Quel projet alimentaire pour mon foncier agricole ? » organisé le 14 octobre avec le [réseau Gab-Frab](#)

Régie maraîchère ou agricole, Espace test agricole (ETA), location avec Bail rural environnemental (BRE), installation de porteurs de projets et approvisionnement de la restauration collective : quels sont les avantages et les inconvénients de ces dispositifs ? Sont-ils pertinents sur votre territoire ?

Après une présentation des différents cas de figure, ce webinaire donne les clés pour adapter son approche aux spécificités locales afin de développer une production alimentaire locale et durable, sur le foncier agricole de la commune.



Au sommaire :

- Pourquoi un projet de relocalisation alimentaire ?
- J'ai du foncier agricole, quelles options s'offrent à moi ?
- Témoignages des communes de [Laillé \(35\)](#) et Tresson (72) et intervention de BRUDED avec les retours d'expérience de [Lanvallay \(22\)](#) et [Saint-Georges-de-Reintembault \(35\)](#).

Pour aller plus loin

- Retrouvez tous les projets de soutien à l'agriculture locale dans notre [rubrique dédiée](#)
- Consultez le compte-rendu du cycle de visites « [Comment les collectivités peuvent-elles favoriser l'installation d'agriculteurs bio et durables sur leur territoire ?](#) » organisé en 2017
- Sans oublier les [partenaires pour vous accompagner](#)

Vous avez un projet en cours ?
Pensez à informer votre chargé·e de développement
référent·e !